



Département du Lot
Arrondissement de GOURDON

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023 à 20h30

Le vendredi 09 juin 2023 à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 31 mai 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadège GOMEZ, Maire.

Présents : Nadège GOMEZ, Alexandra DUDON, Anaïs LAVILLE-SOUSA, Jérôme MAISONHAUTE, Sophie OGNOV, Pierre SEGOL, Daniel SOURT, Hervé SUDRES

Excusés : Carine MONETTI (pouvoir à Nadège GOMEZ)

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Tous les autres membres présents sont autorisés à prendre part à l'ensemble des votes de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Alexandra DUDON est désignée secrétaire de séance

Ordre du jour :

N° 1 - 09/06/2023 Délibération élections des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la précédente séance

Le procès-verbal de la séance du 26/04/2023, transmis aux élus par email est soumis à approbation.

La maire demande aux membres présents de confirmer qu'ils ont bien reçu et lu le procès-verbal, et si ils ont des questions ou des modifications à apporter.

Les membres présents confirment l'avoir reçu et n'ont pas de question.

Aucune modification n'est demandé.

L'approbation est soumise au vote.

POUR 9 (unanimité)	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------------------	-----------------	---------------------

L'an deux mil vingt trois et le neuf juin à dix neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GOMEZ Nadège, Maire.

Présents : GOMEZ, SEGOL, SUDRES, SOURT, MAISONHAUTE, DUDON, OGNOV, LAVILLE-SOUSA.

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, Mme la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs SEGOL Pierre et SOURT Daniel et Mesdames DUDON Alexandra et LAVILLE-SOUSA Anaïs. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election du délégué

Mme la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales le 24 septembre 2024.

Après enregistrement des candidatures, de Madame Gomez Nadège et Monsieur SOURT Daniel, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 9
Bulletins blancs ou nul : 0
Suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5
Daniel SOURT : 6
Nadège GOMEZ : 3

Monsieur SOURT Daniel à obtenu 6 voix, soit la majorité absolu, est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Election des suppléants

Mme la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales le 24 septembre 2024.

Après enregistrement des candidatures, de DUDON Alexandra, LAVILLE SOUSA Anaïs et OGNOV Sophie , il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 9
Bulletins blancs ou nul : 0
Suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 5
DUDON Alexandra : 9 voix
OGNOV Sophie : 9 voix
LAVILLE-SOUSA Anaïs : 9 voix

Mesdames DUDON, OGNOV et LAVILLE-SOUSA ont obtenues 9 voix ,soit la majorité absolu, sont proclamées élues en qualité de suppléantes pour les élections sénatoriales.

POUR 9 (unanimité)	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------------------	-----------------	---------------------

Questions diverses

Mme OGNOV informe le conseil qu'elle va préparer une enquête de satisfaction adressé aux parents
Rendez-vous notaire lundi 12/06 à 16h pour vente maison

Fin de séance à 21h30

APPROBATION

Le présent procès-verbal est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal présents au cours de la séance du 09 juin (liste nominative en page 1) pour affichage en mairie le 22 juin et diffusion sur le site internet de la commune.

La maire demande aux membres présents au cours de la séance du 09 juin 2023 de confirmer qu'ils ont bien reçu par email le 20 juin et lu le présent procès-verbal, et si ils ont des questions ou des modifications à apporter.

Les membres présents à la séance du 09 juin 2023 confirment l'avoir reçu et n'ont pas de question.

Aucune modification n'est demandé.

L'approbation est soumise au vote.

POUR 9 (unanimité)	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------------------	-----------------	---------------------

Approuvé le 21 juin 2023,

Alexandra DUDON
Secrétaire de séance



Nadège GOMEZ
Maire

